

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex



Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulrières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 07 septembre 2013

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CILLSOS **TENU LE SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2013 AU RESTAURANT DU RIVAGE**

Référence à rappeler : N°20130907/76-CILLSOS/FPJCB

Présents : Mmes : S. ARDOUIN – H. BERENGER et MM : J-C. BARDELLI – A. BISCOS – J. GATEL - J. MEDURI- F. POURCHIER – A. ROZES – D. VIGLIETTI.

Excusés : Mmes : L. ANNOT – A-M. MURRAT et MM : A. BONNET – L. GUYOT – G. MATHIEU – P. ROUME – G. TOURRIER.

Pièce Jointe : Un plan

9h45 Le Président ouvre la séance

1 – Analyse du C.R. de la réunion de bureau du samedi 13 juillet 2013. Aucune observation, le C.R. est approuvé.. Il sera remis aux destinataires dès les tirages réalisés.

2 – Affaires diverses

Concernant les «Vide-Greniers »:

-Organisé le samedi 22 Juin au bénéfice de l'association ADOT, nous a permis d'établir un chèque de 480 euros que notre Président remit le matin même à Mme GEORGES, présidente Seynoise de cette association.

-Programmé le samedi 21 Septembre, au bénéfice de l'association « France Alzheimer Var » Nous avons reçu l'accord de M. le Maire, établi les encarts publicitaires à distribuer et à afficher sur les poteaux. Mme MARRONE Présidente de cette association tiendra un stand sur notre plateforme.

3 – Courriers et Courriels

- De notre collègue Marie Annick OBACH : l'été aux Sablettes a été particulièrement houleux, nuisances sonores, stationnements anarchiques, feux d'artifices engendrant une forte concentration humaine sur un petit espace d'où, énormes embouteillages sur les routes. Une étude est vivement souhaitée pour enrayer ce dysfonctionnement.

- Des commerçants du CC de Janas : la présence du fourgon du pizzaiolo au centre commercial. engendre toujours des nuisances en tous genres. Certaines personnes ont même été menacées de mort. Cela devient très grave. Qu'en pensent les services publics, quand réagiront-ils ?

Une réunion des commerçants du quartier est prévue pour les jours à venir. Attendons la suite.

- De M. DI LUCIANO, résident du quartier Touffany, demandant aux services de la commune le bouchage de « nids-de-poule » sur le chemin du ruisseau. Cette voie étant privée, les services municipaux n'interviendront pas.

Notre Président le regrette fortement tout en faisant un rapprochement avec le quartier Berthe ou de très importants travaux de rénovation de voiries ont été réalisés. Les résidents Seynois du quartier Touffany devraient être traités avec un peu plus de compassion puisque ce secteur est populaire et donc habité par de modestes concitoyens. Il est conseillé à tous les résidents de ce quartier de s'organiser en ASL afin de faire entendre leur voix.

- News letter du mois de juillet du Domaine de Fabrégas.

4 – Divers

- Futur échangeur 12bis sur l'A50 à hauteur de la RD11 entre Ollioules et Sanary. Le mercredi 10 Juillet, une délégation de notre Collectif composée de MM. BISCOS, POURCHIER et ROZES, a été reçue en Préfecture par la secrétaire du chef de cabinet du Préfet, à laquelle a été remise une pétition accompagnée de 2500 signatures demandant la gratuité de ce futur échangeur. A ce jour nous n'avons reçu aucune information de la part des autorités préfectorales. Une enquête publique s'ouvrira le 9 septembre en mairies de Sanary et d'Ollioules ; nous nous y rendrons pour faire connaître notre accord sur la réalisation d'un échangeur tout en désapprouvant l'éventualité d'un péage.

- Une enquête publique relative à la construction de deux ponts sur la Reppe dans l'extrême ouest de la commune de Six-Fours s'ouvrira le 9 Septembre au public. Un de nos représentants s'y rendra et nous fera un CR précis sur ce que seront ces deux ponts. Il est même possible de faire une observation par internet.

- Attribution de subventions aux associations, nous établirons la demande réglementaire.

5 – Invitations diverses

✚ 04.08.13 : Inauguration du 12^{ème} salon de la carte postale et multicollections.

✚ 09.08.13 : Vernissage de l'exposition de la candidature de la Seyne au concours international « Mémoire des ports en Méditerranée ».

✚ 17.08.13 : rassemblement annuel des pescadous de la Verne et Fabrégas.

✚ 26.08.13 : Cérémonies du 69^{ème} anniversaire de la Libération de la Seyne sur Mer.

✚ 07.09.13 : Trophées des Sports.

✚ 13.09.13 : Inauguration de la place des Seynois de la Mission de France.

✚ 14.09.13 : Cérémonie pour la dénomination de voie en hommage à Jean-Pierre Margier, Prêtre-ouvrier

✚ 14.09.13 : Inauguration du « Chemin de la Mémoire / Centre historique »

6 - Circulation

- Au cours d'une réunion du Conseil de Quartier Sud et, semble-t-il, sur demande des résidents du chemin de l'Oide, a été évoquée la possibilité de mettre en sens unique l'extrémité « Sud » du chemin de la Ferme dans le sens Nord-Sud. Le Président souhaite une réunion spécifique sur la solution définitive à apporter à cette suggestion après consultation des riverains concernés.

- Projet de réalisation d'un « Giratoire » avec des structures légères genre J11, sur la route de Janas, à son intersection avec le chemin du Verger. Lors d'une réunion au mois de juin, in-situ, convoquée par le Conseil du Quartier Sud, une majorité des personnes présentes, soit une cinquantaine, a été d'accord avec ce projet. Il semble qu'aujourd'hui, ce ne soit plus le cas !

- Le mercredi 18 septembre est dédié à la sensibilisation au code de la rue.

7 - Revoilà les « Cages-à-poissons »

- Un projet de « Schéma Régional de développement de l'Aquaculture Marine » en région PACA fait apparaître la possibilité d'implantation de fermes aquacoles le long du versant Est du massif de Sicié. La menace d'implantation de fermes d'élevage de diverses variétés de poissons refait surface (voir annexes ci-dessous)

8 - Collectes des divers déchets

- Incivilités : Un problème récurrent n'est toujours pas réglé. L'espace « PAV » situé à l'extrémité Ouest du chemin de la Seyne à Bastian est systématiquement utilisé par certains individus très courageux (car opérant la nuit) qui continuent à déposer leurs détritiques divers et variés, directement au sol. Les services de la commune envisagent de clôturer cet espace et de ne laisser qu'un accès minimum aux grands bacs (verres, plastiques)

- Un calendrier de collecte des déchets verts est en cours de diffusion.
- Elagages des haies par les propriétaires récalcitrants ; il convient de contacter le service concerné de la police municipale (Mme OBINO) qui se charge de rappeler à ceux-ci leurs devoirs civiques.

9 - Lu dans la presse :

- ✚ 03.07.13 : Les douze ports seynoises exposés à Marseille
- ✚ 06.07.13 : Le Maire fait le bilan des rencontres de quartier
- ✚ 08.07.13 : Pointus et pescadous en fête
- ✚ 10.07.13 : Le Père Noël arrive ce soir à Fabrégas
- ✚ 10.07.13/ : Six-Fours : le rond-point « LIDL » ne fait pas l'affaire de tous
- ✚ 13.07.13 : « Parapluies de Cherbourg » Une initiative citoyenne pour animer le centre-ville.
- ✚ 16.07.13 : Les gens du voyage s'installent sur un terrain à Coste-Chaude.
- ✚ 19.07.13 : Le Député Vialatte rencontre un amoureux des pointus à la Seyne.
- ✚ 23.07.13 : Découverte : Prenez de la hauteur sur la Corniche Merveilleuse à la Seyne
- ✚ 29.07.13 : La Corniche Merveilleuse révèle ses bijoux.
- ✚ 26.07.13/ Le rond-point des Quatre Chemins du Mai toujours provisoire mais sécurisé.
- ✚ 03.08.13 : Polémique : Une pétition à Coste-Chaude pour le départ des gens du voyage
- ✚ 07.08.13 : Fuyant Six-Fours, des sangliers se réfugient dans les forêts seynoises.
- ✚ 17.08.13 : Coup de gueule de vacancier : « plus d'une heure d'embouteillage pour sortir des Sablettes »
- ✚ 19.08.13 : Les pointus de la Verne attirent de très nombreux curieux.
- ✚ 25.08.13 : Un album pour faire vivre la mémoire de Fernand Bonifay
- ✚ 30.08.13 : Retraitement des boues : feu vert du commissaire enquêteur
- ✚ 02.09.13 : Dix ans après, les pompiers morts en 2003 restent dans les mémoires.
- ✚ 03.09.13/ La Seyne : 4000 m² partent en fumée à Janas

10 - Tour de Table

- **Le Président** : Un courrier de Mme SACKSTEDER résidant au N° 45 du chemin des Moulières à la Croix de Palun, se plaint de ne plus pouvoir accéder facilement à son domicile depuis la réfection de ce chemin. La largeur de la chaussée a été réduite au droit de la sortie de sa voie privée. La file des véhicules en attente (parfois assez longue) de sortie sur l'avenue Renoir représente un obstacle pour effectuer ses manœuvres. Y a-t-il possibilité de modifier la largeur du trottoir rive « Est » à hauteur de cette voie privée, pour améliorer cette situation ? Cette question sera à nouveau posée lors de la réunion de quartier du 12 octobre au bar des Plaines.

- **Solange ARDOUIN** : précise qu'à la suite de l'achèvement des travaux le long du chemin des Moulières à la Croix de Palun, neuf points litigieux restent à reprendre (plaque de regard d'assainissement, regards de compteurs d'eau recouvertes par l'enrobé, traversée piétonne au sud de l'avenue implanté au-delà de ce que prévoit le plan...)

- **Louis GUYOT** : nous fait parvenir un courriel faisant état de travaux entrepris sur la RD 2216.

Il nous confirme qu'un trottoir a été réalisé le long du chemin rive Sud entre la sortie du chemin Hugues et l'entrée de son lotissement. Un busage pour écoulement des eaux de pluie est implanté sous ce trottoir, les entrées des propriétés ont été surélevées afin de canaliser les eaux de pluie vers la chaussée. Il espère toujours que le réseau Mistral se décide à prolonger la ligne 86 vers l'extrémité ouest de ce chemin.

- **Francis POURCHIER** : nous informe qu'à la suite de demandes sans cesse renouvelées, M. le Maire a programmé une visite courant octobre (date à préciser) le long du chemin de Brémond afin de trouver des solutions aux vitesses excessives des usagers.

- **Joseph GATEL** constate avec désolation l'incivisme de certains individus qui laissent leurs chiens faire leurs besoins sur la piste du CRAPA.

- L'incendie qui s'est déclaré le mardi 3 Septembre sur le Plan d'Aub est parti sur une propriété privée jouxtant le terrain du domaine de Fabrégas. Comment ce feu a-t-il pu partir tout seul ?

Fin de la réunion du Conseil d'Administration : 12h00.

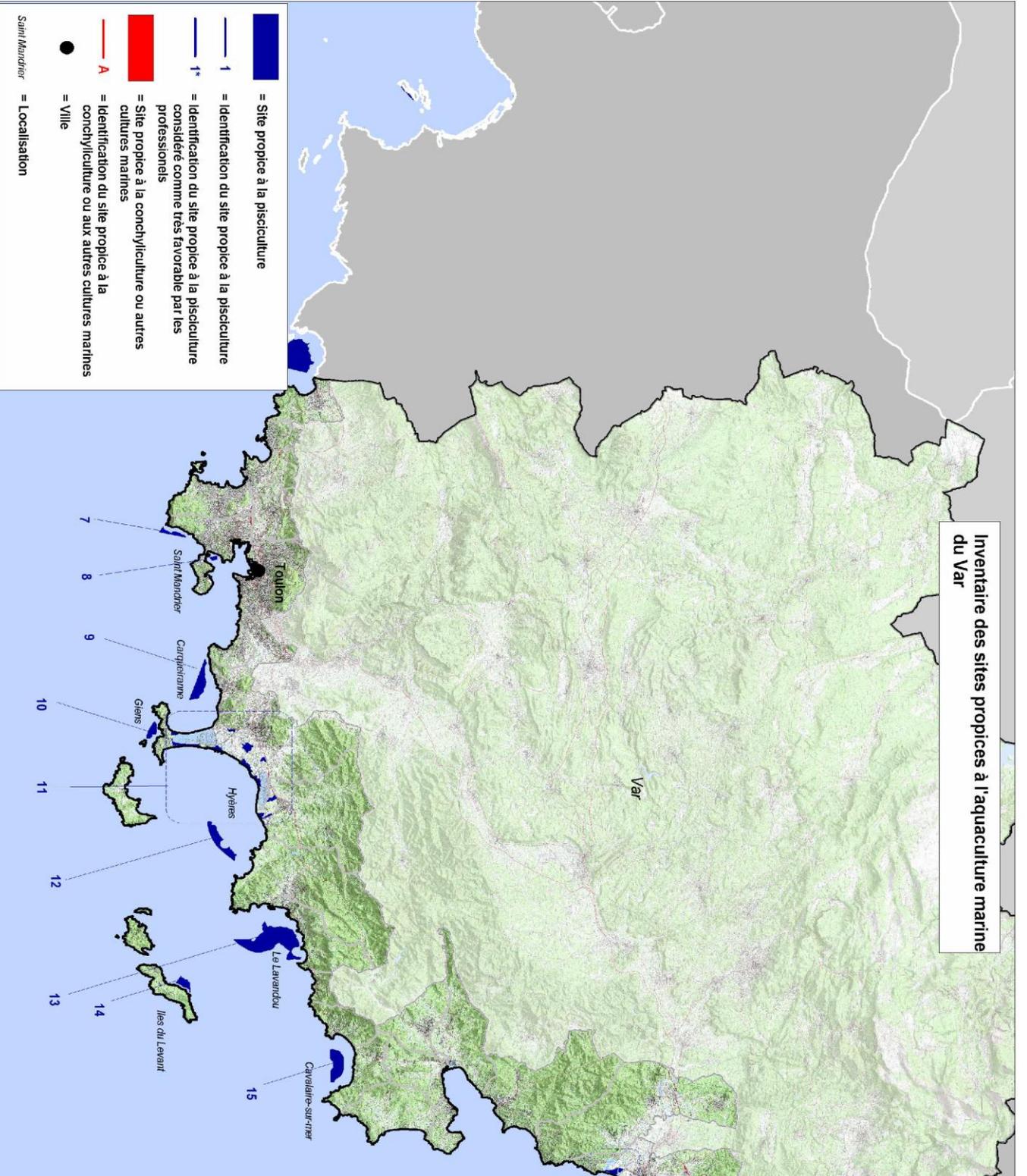
**PROCHAINE REUNION DU BUREAU
SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°4 DES SECTEURS : 2- 9-11
LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2013 A 9H00 AU BAR DES PLAINES**

Le Secrétaire de séance:
Francis POURCHIER
Le Président du CILLSOS :
Jean-Claude BARDELLI

Copies à:

- M. le Maire de la Seyne sur Mer
- Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. le Maire
- M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord
- M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier
- M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale
- M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- M. le Directeur de la Police municipale
- M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CIL
- Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques
- MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne
- M. DECHIFFRE correspondant de Var Matin
- COLLECTIF des CIL
- Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (16)
- Info/diffus 1- 2- 3- 4
- Archives CILLSOS 2013

Inventaire des sites propices à l'aquaculture marine du Var



Sites	Localisation	Parcs naturels Régionaux	Natura 2000 – Site d'Importance Communautaire (Directive Habitats-Faune Flore)	Natura 2000 – Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)	Site du Conservatoire du littoral	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 2	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique en mer	Parcs nationaux (autres marines adjacents)	Autres enjeux
1	Saintes-Maries-de-la-Mer, Vauvert (à terre)	IC	IC	IC		PC	IC			Sites à l'intérieur ou à proximité d'espaces remarquables au titre de la loi littoral (art R146-2 du code de l'urbanisme)
2	Aries, Port-Saint-Louis-du-Rhône (à terre)	IC	PC	PC	PC	PC	IC			Sites à l'intérieur ou à proximité d'espaces remarquables au titre de la loi littoral (art R146-2 du code de l'urbanisme)
3	Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer (à terre)	PC	PC	PC		PC	PC	PC		Sites à l'intérieur ou à proximité d'espaces remarquables au titre de la loi littoral (art R146-2 du code de l'urbanisme)
4	Marseille – Frioul		IC	IC			PC		IC	
5	La Ciotat (à terre)		PC						PC	
6	Baie de la Ciotat (mer)		PC					PC	IC	
7	Cap Sicié (mer)		PC					PC		
8	Baie de St Mandier-sur-Mer (mer)									
9	Carqueiranne (mer)		PC	PC				PC	IC	
10	Gaiens (mer)		IC	IC				PC	IC	
11	Hyères, La Londe-les-Maures (à terre)		PC	PC	PC		PC	PC	IC	
12	La Londe-les-Maures (mer)		IC	IC				PC	IC	
13	Le Lavandou (mer)		PC	PC				PC	IC	
14	Iles du Levant (mer)		PC	PC				PC	IC	
15	Cavaire sur mer (mer)		PC					PC	IC	
16	Fréjus (à terre)		PC		PC		PC	PC		
17	Saint-Raphaël (mer)		PC					PC		
18	Agay (mer)		IC					PC		
19	Mandelieu (mer)									
20	Golfe Juan (mer)		PC					PC		
21	Saint-Laurent du Var (mer)			PC			PC			Qualité des eaux variable (fleuve Var)
22	Saint-Laurent du Var (mer)									Qualité des eaux variable (fleuve Var)
23	Saint-Jean-Cap Ferrat (mer)		PC					PC		
24	Eze (mer)		IC					PC		
A	Golfe de Beauduc (mer), étangs de Beauduc, de Sainte-Arme, de la Galère, de la Dame ou du Bouven, du Jonglier, de Faraman, Saints de Grand	PC	PC	IC		PC	PC	PC		
B	Étang de Berre		PC	PC		PC	PC			Nécessaire réhabilitation de l'étang

Tableau 4 : Identification des principaux enjeux au droit des sites identifiés comme propices au développement de l'aquaculture marine
en bleu : sites propices à la pisciculture ; en rouge : sites propices à la conchyliculture et autres cultures marines
IC = site propice intégralement concerné par l'enjeu ; PC = site propice partiellement concerné par l'enjeu